



COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-cinquième session

Rome, 26-30 septembre 2016

Année internationale des camélidés

Résumé

En vertu du paragraphe 2 de l'article IV du Règlement intérieur du Comité de l'agriculture, l'État plurinational de Bolivie a demandé au Directeur général que soit ajouté à l'ordre du jour de la vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture de la FAO un point relatif à l'Année internationale des camélidés (Annexe 1). L'État plurinational de Bolivie a communiqué le présent document de référence au Secrétariat le 11 août 2016 (Annexe 2).

Les camélidés constituent le principal moyen d'existence de millions de familles vivant dans les écosystèmes les plus inhospitaliers de la planète, dans plus de 90 pays.

Ces espèces ont une importance primordiale dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, car elles sont la principale source de protéines carnées et de lait pour les petits agriculteurs et les populations autochtones dans différentes régions du monde, fournissent des fibres et des engrais organiques, constituent un moyen de transport et sont donc indispensables aux modes de vie nomades.

Le présent document étudie les possibilités et avantages que pourrait ouvrir la proclamation d'une Année internationale des camélidés et la contribution que celle-ci pourrait apporter à l'accomplissement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs stratégiques de la FAO.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à examiner la proposition du Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie, qui vise à ce que le Système des Nations Unies proclame 2018 Année internationale des camélidés, et à dicter les orientations qu'il jugerait utiles, dans le cadre de la politique de la FAO en matière de proclamation et de célébration d'années internationales (C 2013/LIM/15).

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mr457

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Robert Guei
Secrétaire du Comité de l'agriculture
Tél.: +39 06570 54920

I. HISTORIQUE

1. Les efforts que la FAO consacre actuellement à l'accomplissement des objectifs de développement durable (ODD) inscrits dans le Programme 2030, et notamment de ceux d'entre eux qui concernent les mandats en rapport avec la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'élimination de la faim, sont nettement visibles au travers du succès qu'ont connu, au cours de ces dix dernières années, les célébrations autour des «années internationales»; celles-ci ont en effet permis la diffusion de bonnes pratiques qui se sont transformées en actions concrètes à effet catalytique.

2. Les camélidés pourraient, quant à eux, fort bien contribuer à la lutte contre la faim (ODD 2) et à la lutte contre l'extrême pauvreté (ODD 1), puisqu'une exploitation optimale de leurs multiples atouts (viande, lait, fibres, moyen de transport) permettrait d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, garantirait des moyens d'existence durables et faciliterait l'intégration des populations qui vivent de leur élevage. Par ailleurs, la participation des femmes est relativement importante dans la filière d'exploitation des fibres de camélidés et dans les activités pastorales, ce qui favorise sensiblement leur autonomisation (ODD 5).

3. Les camélidés peuvent parfaitement contribuer à la promotion de l'utilisation durable des écosystèmes terrestres (ODD 15) et permettent donc de lutter contre la désertification, d'enrayer, voire d'inverser, le processus de dégradation des terres et de mettre un frein à l'appauvrissement de la diversité biologique.

II. APERÇU GÉNÉRAL

4. Les camélidés sont le seul moyen de subsistance de millions de familles dans les écosystèmes les plus inhospitaliers de la planète. Celles-ci vivent en effet essentiellement de l'une des sept espèces de camélidés et placent aussi dans ces animaux le vœu et l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie.

5. Les camélidés sont la principale source de protéines dans l'ensemble de la haute cordillère des Andes, dans la majorité des déserts d'Afrique, d'Asie et d'Australie, et leur viande assure l'alimentation quotidienne de milliers de personnes. Ils fournissent des fibres dont se vêtissent les populations autochtones, ainsi que l'engrais organique qui permet à celles-ci de cultiver un petit nombre d'espèces dont elles tirent une maigre récolte; ces cultures de subsistance, quand elles sont par ailleurs commercialisées sur des marchés locaux non structurés, deviennent un moyen d'obtenir des revenus. Enfin, ces animaux constituent un moyen de locomotion pour les produits et les personnes.

6. Les espèces de camélidés du vieux monde – chameaux (domestiques ou sauvages) et dromadaires – sont indispensables à la vie nomade, rythmée par les déplacements d'un pâturage à l'autre; ce sont des bêtes de somme, que certains qualifient de «bateaux du désert», en raison de leur capacité de survie dans les circonstances les plus difficiles et parce qu'elles sont capables de parcourir de grandes distances sans boire pendant de longues périodes.

7. Quant aux camélidés sud-américains, les quatre espèces existantes (lama, alpaga, vigogne et guanaco) constituaient la base de l'élevage à l'époque préhispanique et sont considérées comme les seules espèces mammifères indigènes du continent. Ces espèces sont également un élément symbolique important de l'identité culturelle ancestrale des populations autochtones.

8. Parmi les multiples bienfaits des camélidés, que l'on trouve dans plus de 90 pays, il faut souligner leur comportement paisible en conditions pastorales et le fait qu'ils se contentent des maigres ressources végétales qu'offrent les prairies semi-arides et arides. Parmi les ruminants, ce sont les espèces qui émettent le moins de gaz à effet de serre. Les camélidés jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des populations implantées dans ce type d'écosystème, dans lequel d'autres

espèces d'élevage ne pourraient pas survivre et encore moins fournir les produits nécessaires à l'alimentation et à la subsistance des habitants. Par ailleurs, on sait que des camélidés ont été introduits avec succès en Australie, où de nombreuses populations ont fait de ces animaux leur meilleur allié.

III. OBJECTIF DE LA PROPOSITION

9. Le but de l'Année internationale est de sensibiliser l'opinion publique et les gouvernements sur l'intérêt de reconnaître et d'apprécier l'importance économique et culturelle des camélidés dans la vie des populations vulnérables et susceptibles d'être en situation d'extrême pauvreté, d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

10. Les camélidés pourraient bien contribuer à réduire le taux – trop élevé – d'extrême pauvreté moyennant une bonne exploitation de leurs multiples atouts (viande, lait, fibres, moyen de transport): l'éleveur peut aussi en tirer parti pour obtenir ou compléter ses revenus et ainsi atteindre durablement de meilleures conditions de vie, sans compter la réduction de la faim et de la malnutrition. En d'autres termes, une exploitation intégrée des produits qu'offrent les camélidés est de nature à favoriser l'insertion socioéconomique de ces populations, à créer des emplois et à promouvoir l'égalité.

11. L'élevage, en raison de l'importance et de la complexité de sa fonction, ainsi que de sa contribution au développement agricole durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition, augmente le potentiel des troupeaux, qui constituent des moyens d'existence durables dans les systèmes agricoles mixtes de petite échelle pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des milliers de petits producteurs possèdent 90 pour cent des alpagas et la totalité des lamas des Andes centrales, en Amérique du Sud; l'élevage de ces deux espèces est donc une activité économique de subsistance importante pour eux, sans compter le fait que la viande de ces camélidés est riche en protéines et pauvre en cholestérol et qu'elle présente à cet égard un grand intérêt en regard des viandes ovines, bovines, porcines, caprines et de volaille.

IV. ACTIVITÉS

12. Les enseignements tirés des activités réalisées lors des années internationales précédentes permettront de préparer, une fois la proposition acceptée, le programme de travail et les activités à mettre en place aux niveaux local, régional et international et d'élaborer le calendrier des activités.

ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE
MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

VRE-DGRM-USEC-Cs-527/2016
La Paz, 7 juillet 2016

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au sujet de la vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture, qui se tiendra du 26 au 30 septembre 2016 au Siège de l'Organisation.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir inclure à l'ordre du jour provisoire de cette session du Comité de l'agriculture un point relatif à la proposition de la Bolivie de célébrer l'Année internationale des camélidés en 2018, afin que cette question soit examinée selon les usages établis.

Je tiens, Monsieur le Directeur général, à vous assurer que la Bolivie reste à votre entière disposition pour travailler, avec le Secrétariat de la FAO, au traitement du matériel et de l'information nécessaires à la présentation du point en question, dans le cadre des travaux du Comité de l'agriculture.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma très haute considération.

[José Crespo Fernández
VICE-MINISTRE
DES RELATIONS EXTÉRIEURES par intérim
Ministère des relations extérieures]

À l'attention de
M. Graziano da Silva
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO
Rome, Italie

État plurinational de Bolivie - Ministère des relations extérieures

Représentation permanente auprès des organismes des Nations Unies à Rome: FAO-FIDA-PAM
Ambassade en Italie

EBIT-EVI 048.07.16

LA REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE AUPRÈS DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES À ROME (FAO-FIDA-PAM) présente ses compliments à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Bureau du Directeur général – et souhaite transmettre la note de l'Ambassadeur M. José Crespo Fernández, Vice-Ministre des relations extérieures par intérim, adressée au Directeur général, M. Graziano da Silva, relative à l'ajout de la proposition visant à créer une Année internationale des camélidés à l'ordre du jour de la vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture.

LA REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE AUPRÈS DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES À ROME (FAO-FIDA-PAM) saisit l'occasion pour réitérer à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Bureau du Directeur général – l'expression de sa très haute considération.

Rome, le 7 juillet 2016

À
**l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**
Bureau du Directeur général
Rome

Via Brenta, 2/A 00198 Rome, Italie – 068841001 – télécopie: 068840740 –
courriel: infobolit@yahoo.it – site web: embajadadebolivia.it
Section consulaire: tél. 068841001, poste 20 – courriel: consuladobolivia.rm@gmail.com

État plurinational de Bolivie - Ministère des relations extérieures

Représentation permanente auprès des organismes des Nations Unies à Rome : FAO-FIDA-PAM

Ambassade en Italie

EBIT-EVI 058.08.16

LA REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE AUPRÈS DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES À ROME (FAO-FIDA-PAM) présente ses compliments à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Bureau du Directeur général – et souhaite faire référence à la note de l'Ambassadeur M. José Crespo Fernández, Vice-Ministre des relations extérieures par intérim, datée du 7 juillet 2016 demandant que la proposition relative à l'Année internationale des camélidés soit inscrite à l'ordre du jour de la vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture.

À cette fin, veuillez trouver ci-joint le document contenant cette proposition, que je vous demande de bien vouloir communiquer aux membres du Comité de l'agriculture, lors de la session de cet organe.

LA REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE AUPRÈS DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES À ROME (FAO-FIDA-PAM) saisit l'occasion pour réitérer à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Bureau du Directeur général – l'assurance de sa très haute considération.

Rome, le 11 août 2016

À
l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Bureau du Directeur général
Rome